

## ABONNEMENT

SAUMUR	
En un an	25 fr.
Six mois	13
Trois mois	7
FOSSE	
En un an	30 fr.
Six mois	16
Trois mois	8

## On s'abonne

A SAUMUR  
Au bureau du Journal  
ou en envoyant un mandat  
sur la poste  
et chez tous les libraires

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire.  
L'abonnement doit être payé d'avance

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

## L'ÉCHO SAUMUROIS

Journal d'Annonces Judiciaires et Avis Divers

PARAISANT TOUS LES JOURS, LE DIMANCHE EXCEPTÉ

Bureaux : 4, place du Marché-Noir

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie

## INSERTIONS

Annonces, la ligne.....	20
Réclames, —.....	30
Faits divers —.....	75

## RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi.  
Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

## On s'abonne

A PARIS  
A L'AGENCE HAVAS  
8, place de la Bourse

SAUMUR, 10 NOVEMBRE

## Le député Lafargue

Victorieux dans la première circonscription de Lille, le socialisme vient de triompher, une fois encore, au Palais-Bourbon.

Usant de la faculté, qui lui est donnée par la loi constitutionnelle, de suspendre la détention d'un de ses membres pour la durée de la session, la Chambre a voté hier une motion, présentée par MM. Millerand et Ferroul, tendant à l'élargissement du citoyen Lafargue.

Trois députés seulement ont levé la main contre cette motion. Les ministres se sont abstenus.

Seul, M. Constans a risqué une observation avant le vote, se plaignant de n'avoir pas été avisé du dépôt de la proposition ; mais M. le président lui a fait observer que la Chambre, étant seule juge en la matière, pouvait se passer de l'avis du gouvernement.

Aussitôt après la proclamation du vote, M. Constans a ramassé son portefeuille et, se levant vivement, s'est dirigé du côté de la porte. M. de Freycinet a couru à son collègue, l'a saisi par le bras et l'a ramené au banc ministériel.

On conçoit aisément l'irritation du ministre de l'intérieur. C'est plus spécialement contre lui que les socialistes lillois ont dirigé leurs votes. Mais le gouvernement a été frappé tout entier. Ces jours derniers, il refusait à MM. Ernest Roche, Ferroul, Clémenceau, la liberté du condamné de Fourmies, et ne devait son salut qu'aux votes et aux abstentions de la Droite. Il a été contraint par les électeurs de Lille et par la Chambre elle-même d'accorder aujourd'hui ce qu'il refusait hier. Le socialisme a vaincu contre lui.

Mais il a vaincu aussi contre le radicalisme parlementaire qu'il a forcé à soutenir ses revendications et contre la majorité opportuniste dont il a écrasé le candidat et de laquelle il a obtenu l'élargissement précipité de son élu. Jusqu'à ces derniers temps, on l'avait traité en quantité négligeable ; on s'était flatté d'en avoir raison moyennant quelques lois ouvrières mal confectionnées, des charges de cavalerie et, au besoin, de fusillades.

On doit reconnaître aujourd'hui que ces moyens-là sont notoirement insuffisants.

L'action du socialisme commence à se faire sérieusement sentir sur la politique républicaine. Où s'arrêtera-t-elle ?

En ordonnant la mise en liberté de Lafargue, la Chambre vient de consacrer une jurisprudence électorale nouvelle, ainsi qu'en validant d'emblée l'élection de Lille en passant par-dessus la tête de la Commission de recensement.

Le gouvernement n'a pas protesté, à peine est-il intervenu en la personne de M. Constans.

Le ministre a, d'ailleurs, eu un médiocre succès ; M. Floquet a prestement escamoté le vote de la proposition et le tour est joué.

MM. Baudin et Ferroul se sont rendus, vers 5 heures 1/2, à Sainte-Pélagie, où ils sont

allés chercher Lafargue, pour l'amener à la séance de la Chambre.

M<sup>me</sup> Duc-Quercy accompagnait MM. Baudry et Ferroul à Sainte-Pélagie. M. Cluseret s'était également joint à eux.

M. Demagny, chef du cabinet du ministre de l'intérieur, s'y était rendu de son côté pour assister à la formalité de la levée d'écrou.

A 6 heures 1/2, M. Lafargue a été mis en liberté, mais il n'est pas venu à la Chambre. Il est parti à 6 h. 30 pour Lille.

## INFORMATIONS

Le budget de la guerre, a commencé tambour battant jeudi, a été achevé samedi, non moins rondement.

Successivement la Chambre en a voté tous les chapitres après avoir entendu les orateurs spéciaux ordinaires, MM. de Montfort, de Lanjuinais, Hervieu, le colonel de Plazanet.

Tous ces discours, excellents, contenaient en germe les réformes auxquelles le ministre de la guerre a fait le meilleur accueil..., pour plus tard.

L'alimentation des troupes et, en particulier, le biscuit, a donné lieu à une dissertation assez intéressante entre M. Hervieu, le ministre de la guerre et le colonel de Plazanet.

M. Hervieu s'est fait l'écho des plaintes des soldats qui n'aiment pas le biscuit et a critiqué vivement son emploi qui procure au Trésor une perte sèche de 3 millions.

Le ministre de la guerre a répondu qu'il faisait rechercher le moyen de remplacer le biscuit, et M. de Plazanet est venu faire observer que le soldat s'accommoderait peut-être parfaitement de cet aliment si on lui montrait un peu mieux la façon de s'en servir.

Trempe dans du café, a dit le colonel de Plazanet, le biscuit peut rivaliser avec le pain de la boulangerie viennoise.

Voilà, n'est-il pas vrai, une affirmation que l'on ne ferait pas mal d'afficher dans les casernes.

Puis, sur la proposition de M. Tony Révillon, le crédit des secours et des gratifications renouvelables aux anciens soldats a été augmenté de 250,000 fr.

Répondant à M. le comte Armand, qui appelait l'attention du gouvernement sur la nécessité de multiplier les manèges destinés à l'instruction de la cavalerie, M. de Freycinet a donné des renseignements très satisfaisants. D'après l'enquête qui a été faite, la construction de 403 manèges, qui est indispensable, sera terminée vers décembre 1893.

## ENTRE RÉPUBLICAINS

A en juger par l'attitude de M. Millerand, une fraction, tout au moins, du parti radical, serait disposée à rompre ouvertement avec M. Constans.

M. Millerand, rectifiant certains termes qu'on lui avait prêtés, dit que dans sa barangue de Lille, il n'a pas appelé M. Constans « assassin », mais il ajoute :

« Loin de me laisser entraîner, par les circonstances et le milieu, à porter sur la personnalité du ministre de l'intérieur une appréc-

ciation passionnée et nouvelle, j'ai tenu au contraire à rappeler, en propres termes, que l'opinion que j'ai de M. Constans n'est pas une opinion de circonstance ; qu'avant les élections générales de 1889 j'avais demandé la publication du rapport de M. le gouverneur général Richaud qui accusait de concussion son prédécesseur ; que, six mois après les élections générales, en réunion publique, à Tarbes, j'avais dit que je considérais comme une honte et un péril pour la République la présence sur les bancs du gouvernement d'un homme aussi déconsidéré que M. Constans, — et que, je n'avais pas changé d'avis.

» Telle est la vérité. »

Accueillons avec l'empressement qu'elle mérite cette rectification de M. Millerand. Il n'a pas accusé M. Constans d'être un assassin : soit. Mais il a positivement incriminé de nouveau le ministre de l'intérieur d'être « concussionnaire » et « déconsidéré ».

Ces termes suffisent pour montrer l'estime dont jouit le ministre de l'intérieur dans son parti. Mais M. Millerand a devant lui gros adversaires. Il suffit de lire l'*Événement* pour en être persuadé :

« Nous croyons savoir, dit-il, que cette campagne a fait l'objet d'un échange de vues au sein du conseil des ministres, — et que le gouvernement a décidé de se solidariser avec le ministre de l'intérieur.

» Une déclaration en ce sens sera faite à la tribune par M. de Freycinet, président du conseil, au nom du gouvernement, dès que l'occasion lui en sera fournie. »

Cette querelle pourrait bien devenir une bataille intéressante.

## UNE DÉFINITION

« L'opportuniste, en général, est un monsieur qui se trouve bien et ne veut point qu'on le dérange. C'est le gastronome bien repu qui veut digérer tranquille ; et quiconque trouble la torpeur de sa digestion est une façon d'ennemi public. »

Telle est la définition de l'opportuniste que nous donne la *Lanterne*.

Espérons que la *République française* voudra bien, dans un de ses prochains numéros, nous fournir une définition également exacte et sommaire du radical.

Nous aurions ainsi le commencement d'une galerie qui pourrait s'appeler les républicains peints par eux-mêmes.

Une recrudescence de sévérité pour les ecclésiastiques qui ont pu se laisser aller en chaire à une exagération de langage, va devenir la règle du gouvernement.

A la date d'aujourd'hui on nous annonce que des suppressions de traitement de différents curés et vicaires dans plusieurs départements, viennent d'être signifiées administrativement.

## LE CAPITAINE DE ROQUEFEUIL

M. le vicomte de Roquefeuil, qui était à la tête du pèlerinage de la jeunesse française si indignement traitée par les Italiens, est le neveu du capitaine de Roquefeuil, tué glorieuse-

ment à Solferino quand, avec son escadron du 4<sup>e</sup> chasseurs d'Afrique, il chargeait les Autrichiens et contribuait à la délivrance de l'Italie.

Le neveu du vaillant officier a pu faire de singulières réflexions sur les sentiments reconnaissants de nos anciens protégés.

Le grand-duc Alexis, le grand-duc et la grande-duchesse Vladimir, se sont rendus dimanche matin, à Chantilly, accompagnés du prince Obolenski.

Leurs Altesses Impériales ont été reçues à la gare par M<sup>re</sup> le duc d'Aumale qui les attendait pour déjeuner.

## COMPARAISON

Pendant que le gouvernement constate avec effroi le dépeuplement de ses lycées et collèges, les écoles libres et les collèges congréganistes voient chaque jour augmenter le nombre de leurs élèves. Les catholiques qui ont fait de réels sacrifices pour lutter contre l'enseignement athée seront heureux d'apprendre les résultats consolants de la dernière rentrée.

A Reims, les frères ont été obligés de refuser des élèves.

A Mézières, 463 élèves sur 200 ont suivi les frères.

Mais l'Aveyron tient la tête de ce beau mouvement.

A Saint-Côme, nous relevons 120 élèves à l'école congréganiste et 6 à l'école laïque ; à Villefranche-de-Rouergue, 250 chez les frères contre 50 chez les laïques, de même à Saint-Affrique, les écoles congréganistes comptent 230 élèves et les laïques 39.

Sans aller si loin, en Maine-et-Loire même, sur neuf communes qui viennent d'être laïcisées, voici les chiffres comparatifs des élèves respectifs : 369 élèves suivent les cours des écoles congréganistes, pendant que 34 seulement vont à l'école laïque.

Voilà un bon exemple ; et ce qui est vrai pour l'enseignement primaire l'est encore pour l'enseignement secondaire.

## M. Jules Simon à Bordeaux

M. Jules Simon a visité samedi les postes des ambulances urbaines et constaté leur parfaite installation. Il était accompagné par un grand nombre de notabilités de la ville.

Dans un banquet qui lui a été offert à l'hôtel de France, l'éminent orateur a pris la parole. Dans une courte allocution où des souvenirs personnels se mêlaient à de hautes considérations philanthropiques, il a provoqué les applaudissements.

A l'Asile de l'Hospitalité de Nuit où s'est rendu M. Jules Simon au sortir du banquet, il a rencontré M<sup>re</sup> Lecot, archevêque de Bordeaux, qui l'y avait précédé ; tous deux ont assez longuement causé sur l'organisation de l'Asile.

Dans la soirée, M. Jules Simon a fait, au Grand-Théâtre, une conférence sur l'initiative privée et sur l'initiative de l'Etat en matière de réformes sociales. Tout Bordeaux était dans la salle ; l'orateur a fait un tableau intéressant des phases par lesquelles a passé la ques-



du soir, jusqu'au 20 novembre inclusivement, pour prendre connaissance des conditions et charges de l'emploi.

Nous recevons la lettre suivante :

Monsieur le Rédacteur de l'Echo Saumurois,

J'ai l'honneur d'avoir recours à votre estimable journal pour insérer cette lettre.

Puisque M. Lépine a cru devoir, sans l'autorisation de ses témoins, livrer à l'impression une lettre qui n'était pas destinée à la publicité, vous me permettrez bien d'énoncer les faits tels qu'ils se sont passés.

Le 1<sup>er</sup> novembre, au café de la Paix, M. Lépine, assis à une table éloignée de plusieurs mètres de moi, me provoquait sans cesse du regard, et par des gestes inconvenants m'obligea, à bout de patience, de le traiter de gros faïnéant et de lâche.

Quelques jours après, je recevais la visite de deux témoins, envoyés par M. Lépine, désirant des excuses ou une réparation par les armes.

Je répondis à ces messieurs que je refusais formellement de me battre avec M. Lépine, qui lui-même avait refusé de se battre il y a quelques années avec M. le Commandant de l'Arçonnerie de Saumur.

Après cette réponse catégorique, les témoins, désirant concilier l'affaire, me firent, à force d'insistance, adhérer à la lettre parue dans votre n<sup>o</sup> du 7 courant signée : L... D...

Le public, qui nous connaît tous les deux, appréciera facilement sans qu'il soit besoin désormais de toute autre réponse.

Agrérez, etc.

E. BRARD.

Saumur, le 10 novembre 1891.

#### MÉDECINS, PHARMACIENS ET SAGES-FEMMES EN MAINE-ET-LOIRE

Le n<sup>o</sup> 46 des Actes administratifs de M. le préfet (année 1891) publie la liste générale des docteurs en médecine et en chirurgie, officiers de santé, pharmaciens, sages-femmes et herbolistes en exercice dans le département de Maine-et-Loire :

On compte 112 docteurs en médecine, dont 32 pour la ville d'Angers. Ces praticiens se divisent ainsi par arrondissement :

Angers, 63; Baugé, 19; Cholet, 23; Saumur, 19; Segré, 14.

Cholet n'a que 4 docteurs. Saumur en possède 9.

Les officiers de santé sont au nombre de 33, dont 13 pour l'arrondissement d'Angers, 4 pour celui de Baugé, 9 pour celui de Cholet, 7 pour celui de Saumur et 3 pour celui de Segré.

Les pharmaciens s'élèvent à 76 dont 32 pour la ville d'Angers.

Les sages-femmes sont très nombreuses. On

en compte 220, dont 29 à Angers. Elles se répartissent ainsi par arrondissement :

Angers, 59; Baugé, 22; Cholet, 77; Saumur, 35; Segré, 27.

Il y a 7 herbolistes, dont 6 à Angers et le 7<sup>e</sup> à Cholet.

#### État civil de la ville de Saumur

##### NAISSANCE

Le 8 novembre. — Anne-Henriette-Marie-Thérèse Yvert, rue de la Petite-Bilange.

##### PUBLICATIONS DE MARIAGE

Joseph Gardé, journalier, et Albertine Bigot, sans profession, tous deux de Saumur.

Henri Hallouin, comptable, et Marie-Hélène-Victorine-Eugénie Hallouin, sans profession, tous deux de Saumur.

Léon-Marie-Raphaël Rolle, lieutenant au 2<sup>e</sup> spahis, de Lala-Maghnia (Oran), et Emilie-Marie-Anne Gaudie, de Saumur.

François-Jean Trumeau, forgeron (veuf), d'Angers, et Marguerite Chevalier, couturière, de Saumur.

Georges-François Dufoux, charretier de labour, de Saumur, et Mélanie-Octavie Deslandes, lingère, de Châtillon (Eure-et-Loir).

Emile-Alfred Broust, tailleur d'habits, et Léonie-Louise-Eudoxie Frèche, couturière, de Saumur.

Joseph Meinier, cultivateur (veuf), de Ligné (Indre-et-Loire), et Jeanne-Marie-Louise Barré, cuisinière, de Saumur.

##### MARIAGES

Le 6 novembre. — Sylvain-Ernest Martin, mécanicien, a épousé Marie-Adèle-Jeanne Bourcier, domestique, tous deux de Saumur.

Le 9. — Henri-Marie Chouannière, ferblantier, a épousé Arsène Séve, sans profession, tous deux de Saumur.

##### DÉCÈS

Le 4 novembre. — Pierre-Auguste Dupont, commissionnaire, 61 ans, place de l'Hôtel-de-Ville.

Le 8. — Ernest-Alexis Fèvre, nacrier, à l'Hôpital.

Le 9. — Désiré Coulon, propriétaire, 68 ans, rue du Champ-de-Foire.

##### MONTRE PERDUE

Il a été perdu, vendredi soir, à 6 heures, une montre de dame, en or, avec une chaîne également en or ayant à son extrémité une médaille de Saint-Georges.

La montre porte les initiales A. P. sur le boîtier et la date 28 avril 1877 à l'intérieur.

Elle a été perdue depuis chez M. Milon, libraire, passant par la rue Beaurepaire, rue de la Maremaillette, rue Gambetta jusqu'à la rue d'Alsace.

On est prié de vouloir bien la rapporter au bureau du journal. Il y aura récompense.

René développait les notes de Cardenio en une prose fort bien venue. Le directeur de l'Agence avait, du reste, été frappé, dès son premier article, de l'écrivain qui se révélait chez lui. Peut-être avait-il une âme de poète plutôt que d'artiste; sa peinture même était littéraire et bien de cette école de Mauvis, qui place au-dessus de l'exécution, le sentiment ou l'idée. Aussi, emballé par son sujet, en même temps que rassuré par la conviction de Malvoisier et d'Eva, avait-il peu à peu oublié les scrupules qui troublaient sa conscience, au moment d'annoncer à Paris et au monde cette fête d'une stupéfiante hypocrisie, dont le directeur de l'Agence profiterait seul.

Mais sa sincérité eût-elle été nulle, que la joie ineffable de ces heures passées à travailler auprès de son amie, eût étouffé en lui le sens moral. Devant cette femme d'une autre race que la sienne, se dissipait le nuage des inutiles mélancolies, et il se reprenait à l'espoir. La bonne humeur et l'énergie intellectuelle de M<sup>lle</sup> Cardenio le gagnaient; il s'en voulait des défaillances sentimentales de la veille et sans doute, hélas! du lendemain.

L'image d'Eva présente ne se déviait plus au prisme de son imagination malade pour deve-

#### LA BONNE CONDUITE MILITAIRE

Les commandants de recrutement sont chargés de faire parvenir dorénavant aux militaires licenciés à l'automne leur livret, avec une feuille spéciale qui remplacera le certificat de bonne conduite et qui portera la mention : *Accordé ou Refusé.*

Cette mention sera fixée pour chaque homme libéré, par la commission réglementaire, sur l'avis des commandants de compagnies.

Le travail est en cours d'exécution pour la dernière classe.

#### INTENDANCE MILITAIRE

Par décision ministérielle du 4 novembre, M. l'intendant militaire Roche, nouvellement promu, est nommé directeur du service de l'intendance du 9<sup>e</sup> corps d'armée, à Tours, en remplacement de M. l'intendant militaire Chau-druc de Crazannes, nommé directeur des services administratifs au ministère de la guerre.

#### UNE POLKA A SUCCÈS

La France publie, dans ses échos de théâtre, l'information suivante :

« A Bullier, Vive l'Anjou! Vive Saumur! polka chantée, obtient un grand succès. »

On se rappelle avec quel enthousiasme cette polka chantée fut applaudie à Saumur, vers 1877. La musique du 77<sup>e</sup> de ligne, alors en garnison à Angers, de passage à Saumur, l'exécuta à maintes reprises avec un succès toujours grandissant.

ANGERS. — Dimanche ont eu lieu, en l'église Saint-Joseph, les obsèques de M. Chevrollier, chevalier de la Légion d'honneur, fondateur de l'Ecole primaire supérieure d'Angers.

Un triste incident s'est produit pendant la messe des funérailles.

Un des assistants s'est affaissé tout à coup. C'était M. Godin, négociant, rue Plantagenet. MM. les docteurs Douet et Guignard, qui assistaient à la cérémonie, se sont empressés autour du malade; ils l'ont fait transporter dans une voiture et sont montés près de lui pour l'accompagner jusqu'à son domicile, mais M. Godin est mort en route.

Ce décès subit a produit une vive émotion.

Le marquis et la marquise de Contades-Gizeux viennent de donner une brillante fête au château de Gizeux en l'honneur de M<sup>me</sup> la duchesse de Chevreuse et de ses deux petits-enfants, le duc de Chaulnes et M<sup>lle</sup> Marie-Thérèse de Luyne.

Le cotillon, très animé, était conduit par le comte René de Contades et par M<sup>lle</sup> de Luyne.

En quittant le château de Gizeux, la duchesse de Chevreuse ira passer quelques jours chez la baronne de Champchevrier, où on prépare de grandes fêtes pour la recevoir.

nir, soit la dédaigneuse souveraine qui foudroyait d'un regard, soit la morte oubliée qu'il pressentait au-delà des siècles. Non, il la voyait devant lui, dans une réalité vaguement désenchantée, mais apaisante; ce n'était plus qu'une petite camarade active, l'air bon enfant, et qui s'interrompait quelques minutes de son travail pour causer ensemble, un peu comme deux collégiens à l'étude. Il ne songeait point au mystérieux lendemain de la vie.

Aucune contrainte n'était entre eux. Ils ne parlaient ni de spiritualisme théorique ni d'amour, mais d'un détail du programme, des chances de succès qu'offrait la soirée.

— Vous verrez, disait la jeune fille, de sa voix métallique qui prenait à certaines heures des inflexions très douces, — vous verrez que tout ira bien. J'ai déchiffré hier au piano la *Valse funèbre* que nous a apportée Grandet, un petit compositeur dont on commence à parler; c'est une plainte bizarre, parfois violente, mais qui, exécutée par d'habiles violons, ne manquera pas de produire un grand effet sur le public intelligent que nous aurons... Attendez, que je me rappelle les premières notes.

Et familière, souriant comme pour s'excuser de l'imperfection de sa mémoire, elle se mit

#### LE YACHT DU GRAND AMIRAL DE LA FLOTTE RUSSE

Le 26 octobre est arrivé à Cronstadt, venant de Saint-Nazaire, le nouveau yacht du grand-duc Alexis Alexandrovitch, grand amiral de la flotte russe.

On se souvient, — nous en avons parlé en son temps, — que ce bâtiment, la *Stréla*, a été commandé en France par le ministère de la marine russe.

Il a été lancé sur les chantiers de la Loire, le 18 mai dernier, et a donné, à l'essai, une vitesse de 18 nœuds à l'heure.

#### GRAND-THÉÂTRE D'ANGERS

Mercredi 11 novembre, *La Mascotte; Edgard et sa bonne.*

Jeu 12 novembre, *Les Huguenots.*

Samedi 14 novembre, *L'Oncle Célestin.*

Un marchand de vin qui veut faire du vin à quatorze ferme sa boutique pour ne pas être pris en flagrant délit.

Puis il écrit dessus avec un bâton de craie :

« Fermé pour cause de baptême. »

UN MONSIEUR offre gratuitement de faire connaître à tous ceux qui sont atteints d'une maladie de peau, dartres, eczémas, boutons, démangeaisons, bronchites chroniques, maladies de la poitrine et de l'estomac et de rhumatismes, un moyen infaillible de se guérir promptement ainsi qu'il l'a été radicalement lui-même après avoir souffert et essayé en vain tous les remèdes préconisés. Cette offre, dont on appréciera le but humanitaire, est la conséquence d'un vœu.

Ecrire par lettre ou carte postale à M. VINCENT, 8, place Victor-Hugo, à Grenoble, qui répondra gratis et franco par courrier, et enverra les indications demandées.

#### FONTENELLES (Doubs)

Les *Pilules Giequel* m'ont été très utiles contre les douleurs rhumatismales; il semblait parfois qu'on m'arrachait les os. Les reins aussi étaient atteints. Ces excellentes *Pilules Giequel* ont sans doute dissipé des humeurs adhérentes aux muscles et aux nerfs, car dès lors et à mesure que je les prenaient, je n'en ai presque plus souffert du tout; j'étais très sujette à la constipation, et les divers purgatifs me laissaient un feu dans le corps et des douleurs de reins, tandis que les *Pilules Giequel* (1 fr. 50 la boîte) agissent doucement et ne donnent ni coliques, ni échauffement, ni fatigue. J'ai retrouvé des forces et bon appétit.

Sœur M. J., à Fontenelles.

Les Gastrites, Gastralgies, Dyspepsies, Douleurs et Crampes d'Estomac SONT RADICALEMENT GUÉRIS PAR LE  
**Sirop Laroze**  
D'ÉCORCES D'ORANGES AMÈRES  
PARIS, Maison J.-P. LAROZE, 2, rue des Lions-Saint-Paul  
et dans toutes les bonnes Pharmacies.

Parmi les produits d'élite adoptés par le public élégant, nous devons citer en première ligne "LA DIAPHANE". D'une composition toute spéciale, cette poudre de riz donne discrètement au teint une fraîcheur et une pureté éclatantes et exerce sur la peau une action absolument hygiénique. M<sup>me</sup> Sarah Bernhardt a consacré ce remarquable produit en lui accordant son éminent patronage.

à fredonner la valse devant le jeune homme ivre de bonheur. La plume en l'air dans la main droite, la nuque appuyée sur l'autre, d'un mouvement instinctif du pied il marquait le rythme.

(A suivre.)

Demandez à

#### L'ÉPICERIE CENTRALE

28 et 30, rue Saint-Jean, Saumur

Le meilleur et le plus économique des éclairages,

#### L'ORIFLAMME

50 c. le litre, logée en bidon plombé de 5 litres.

HUILE, double épuration, pour lampe Carcel, 0,45 le 1/2.

BOUGIE, première qualité, 0,85 le paquet de 500 grammes.

CHANDELLE perfectionnée, 2 fr. 10 le paquet.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

TAILLEUR **MAISON CREMIEUX** TAILLEUR  
BREVETÉ BREVETÉ

Saumur, rue d'Orléans, 27

EXPOSITION et GRANDE MISE EN VENTE des Nouveautés de la Saison  
pour Costumes Complets, Pardessus et Pantalons

VÊTEMENT COMPLET à **35 FR.** sur Mesure

LIVRAISON RAPIDE

Tribunal de commerce de Saumur

**Faillite Pagerie**

Par jugement rendu le 9 novembre 1891, le Tribunal de commerce de Saumur a déclaré en état de faillite, ouverte provisoirement à ce jour, le sieur Pagerie, débitant à Saumur, rue de Poitiers.

M. Doguereau a été nommé juge-commissaire, et M. Bonneau syndic provisoire.

Pour extrait,  
(791) Le Greffier, COLLIN.

Tribunal de commerce de Saumur

**Faillite Hardouin**

Par jugement rendu le 9 novembre 1891, le Tribunal de commerce de Saumur a déclaré en état de faillite, ouverte provisoirement à ce jour, le sieur Louis Hardouin, meunier au Vieux-Moulin, commune du Vaudelnay-Rillé.

M. Boutaud a été nommé juge-commissaire, et M. Doussain syndic provisoire.

Pour extrait,  
(792) Le Greffier, COLLIN.

Étude de M<sup>e</sup> BENARDEAU, notaire à Vernoi (Maine-et-Loire).

**A Affermer**

**LE DROIT DE CHASSE**

A PARTIR DU 1<sup>er</sup> AOUT 1892

Sur les biens de la commune de COURLÉON (Maine-et-Loire),

D'une contenance de 300 HECTARES environ, en nature de terres labourables, prés, landes et saponnières.

Ces biens, dits les Communaux, sont dans un même tenant.

L'ADJUDICATION aura lieu à la Mairie de Courléon, le Dimanche 29 Novembre 1891, à 4 heures du soir.

Mise à prix : 300 fr.

S'adresser, pour tous renseignements, soit à la Mairie de Courléon, soit à M<sup>e</sup> BENARDEAU, notaire à Vernoi, détenteur du cahier des charges. (767)

**GUERISON**

Certaine et Radicale de toutes les Affections de la Peau DARTRES, ECZÉMAS, ACNÉ, PSORIASIS, PRURIGO, TEIGNE, HERPES, LUPUS, etc.

MÊME DES PLAIES et ULCÈRES VARIQUEUX considérés comme incurables par les Médecins les plus célèbres.

Le traitement ne dérange nullement du travail, il est à la portée des petites bourses, et, dès le deuxième jour, il produit une amélioration sensible.

S'adresser à M. LENORMAND, Médecin-Spécialiste Ancien Aide-Major des Hôpitaux Militaires à MELUN (S.-et-M.). (Ecrire, gratuites par Correspondance)

A SAINTE-GENEVIÈVE

**Tapisseries Artistiques**

BRODERIES

CAMILLE NOËL-BOUIN

SAUMUR — 8, rue du Puits-Neuf, 8 — SAUMUR

LAINES, CANEVAS, SOIES — VENTE ET LOCATION DE MÉTIERS

**LE JOURNAL DES CAMPAGNES**

Journal d'Agriculture progressive et Industrie agricole (36<sup>e</sup> ANNÉE)

Paraissant tous les Samedis. — Avec de nombreuses figures

ADMINISTRATION : 15, RUE DE TOURNON, PARIS

Franco à domicile, un an, 6 fr.; — Six mois, 3 fr. 50; — Trois mois, 2 fr.

Le Journal des Campagnes est le meilleur marché et le plus complet de toutes les publications spéciales. Chaque numéro contient un article relatant les principaux faits de la semaine, de nombreux articles et notes agricoles, horticoles et de jardinage, une jurisprudence rurale, des recettes hygiéniques et d'économie domestique, ainsi que le cours détaillé des principales denrées, une causerie scientifique.

Envoi gratuit de numéros spécimens, sur demande.

**Épicerie Parisienne**

IMBERT & FILS

33, Rue d'Orléans, et rue Dacier, 33

BOUGIE du Brésil, le paquet 0.85  
— des Indes, — 0.95  
— des Salons, — 1.00  
— à trous, — 1.05

HORS VILLE, remise des droits d'octroi par sortie de CINQ KILOS.

ASSORTIMENT DE BOUGIES DE COULEURS, BOUGIES A RECHAUD ET POUR PETITES LANTERNES

HUILE COLZA double épuration, 1/2 kil. 0.45  
— triple épuration, 1/2 kil. 0.50

**CHANGEMENT DE DOMICILE**

**LEON FRESCO**

CHIRURGIEN-DENTISTE

1, Rue Beaurepaire

SAUMUR

Magasins de Pianos et de Musique

Maison G. FISCHER, fondée en 1846  
PLACE DE LA BILANGE, SAUMUR

**PILLET-BERSOULLE** Suc<sup>r</sup>, Elève de Pleyel, Wolff et C

SAUMUR 1891, GRAND PRIX, MÉDAILLE D'OR

Fournisseur AUTORISÉ de l'École de cavalerie

ACCORDS, RÉPARATIONS, ÉCHANGES & LOCATIONS DE PIANOS

Grand choix de Pianos, Harmoniums, Violons, Violoncelles  
INSTRUMENTS EN CUIVRE ET EN BOIS, ET ACCESSOIRES DE MUSIQUE  
de toutes sortes

700 Partitions et choix considérable de Morceaux à l'abonnement

Désireuse de maintenir sa réputation consacrée par 45 années d'existence, la Maison garantit la parfaite exécution des travaux qui lui sont confiés, ainsi que la qualité supérieure des fournitures. Rien n'est épargné pour donner satisfaction, sur tous points, à notre clientèle.

FABRIQUE DE CLOTURES ET TREILLAGES  
EN TOUS GENRES

**TOUCHET FRÈRES**

Rue du Quinconce, n° 2 bis, et rue Prébaudelle, 14 (près le Mail)

ANGERS

PRIX DES CLÔTURES, SYSTÈME MÉCANIQUE TYPE DE CHEMIN DE FER  
En Lattes de Châtaignier, relié avec fil de fer n° 12 recuit ou galvanisé

Pour Prairies, Parcs et Jardins

Hauteur	Ecartement	Rang fil	Prix	En rouleaux
1 <sup>m</sup> »	7 à 8	3	0 40	Le mètre courant
1 <sup>m</sup> 10	7 à 8	3	0 45	—
1 <sup>m</sup> 10	7 à 8	4	0 50	—
1 <sup>m</sup> 30	7 à 8	4	0 60	—

Rapproché pour Volailles

1 <sup>m</sup> »	4 à 5	3	0 45	—
1 <sup>m</sup> 10	4 à 5	3	0 55	—
1 <sup>m</sup> 10	4 à 5	4	0 60	—
1 <sup>m</sup> 30	4 à 5	4	0 75	—

Rendu FRANCO de port en gare de Saumur pour les livraisons au-dessus de 30 fr.

Nous fabriquons sur Commande de la Clôture de toute hauteur et de l'écartement que l'on désire; la pose se traite de gré à gré selon la quantité et la nature du terrain.

Pieux pour maintenir la Clôture (ronds et vernis) de 1<sup>m</sup>50 de hauteur, 20 et 25 fr. le cent; de 1<sup>m</sup>70 de hauteur, 25 et 30 fr. le cent. Barrières pour champs et jardins, depuis 2 fr.

Treillages en bois Châtaignier paré

Pour Clôtures élégantes et fantaisies, décorations intérieures et extérieures de serre et d'habitation, entourage de bassin, bordure de jardin, serré, depuis 0 fr. 75 le mètre. — Tonnelles en tous genres, de toutes dimensions, depuis 30 francs peints. Grande spécialité de Treillages pour espalier, en bois de châtaignier paré carré long, depuis 0 fr. 80 le mètre carré peint. Losanges depuis 1 fr. 75 peints.

Clôtures pointées sur traverses, tuteurs de rosiers, paillonnages pour serres et volières.

Envoi franco sur demande du catalogue avec tous les différents prix et dessins

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.